DLP 19-8-70 087705

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION "AQUITAINE" (Tél. (56) 92.06.25 et (56) 92.26.94)
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES ATLANTIQUES

ABONNEMENT ANNUEL 25 F.

Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
Chemin d'Artigues, 33 - CENON
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46

Supplément N° 2 au Bulletin Technique N° 119 d'Août 1970 — 1970-26

AVERTISSEMENTS

VIGNE

Mildiou : Dans la plupart des régions viticoles, les risques de Mildiou sur les grappes sont maintenant terminés puisque la véraison est en cours depuis déjà plusieurs jours. En outre, les pluies ont été faibles depuis l'application du dernier traitement.

Le rognage ou écimage évitera les attaques qui pourraient se produire sur la jeune végétation du sommet des rameaux.

Toutefois, sur les cépages tardifs et plus particulièrement dans les Pyrénées Atlantiques et dans quelques secteurs du Nord de la Gironde, un dernier traitement devrait être appliqué dès à présent.

Poursuivre la protection des jeunes plantations.

Black-Rot : Un traitement ne devra être envisagé dans les foyers habituels que lorsque la maladie s'est déjà manifestée sur les grappes.

Araignée jaune (Eotetranychus carpini) : Depuis le début du mois, les pullulations d'Araignées jaunes ont atteint, dans quelques parcelles, le seuil de nuisibilité. Ces cas sont rares,mais entraînent la nécessité d'un traitement acaricide soigné.

En conséquence, surveiller attentivement les vignes, plus particulièrement dans les régions de Bergerac, de Castillon et dans l'Entre-deux-Mers, et n'intervenir que lorsque les populations d'acariens atteignent 30 à 50 formes mobiles par feuille.

Cicadelle (Empoasca flavescens) : La situation a peu évolué depuis le précédent bulletin. Poursuivre la surveillance des vignes généralement atteintes et ne traiter que lorsque les pullulations atteignent 1 larve par feuille.

ARBRES FRUITIERS

Carpocapse des pommes et des poires : Continuer la protection des vergers en appliquant un dernier traitement à partir du 25 août.

.../...

.../...

Tordeuse orientale du Pêcher :

a) Sur pêches : Effectuer un nouveau traitement sur les variétés à récolter après le 30 août.

b) Sur pommes et sur poires : Sur les variétés tardives de pêches, l'infestation par la Tordeuse orientale a été assez importante. Elle est due à la faible charge des arbres et constitue une menace pour les vergers de pommiers et de poiriers situés à proximité des plantations de pêchers.

En conséquence, prévoir avant la fin du mois, une application insecticide. Choisir pour ce traitement un produit efficace à la fois contre le Carpocapse et la Tordeuse (Azinphos, Carbaryl, DDT, Fénitrothion, Parathion, Phosalone). Employer les doses fortes recommandées contre la Tordeuse orientale.

c) dans les pépinières :

Protéger les jeunes greffes par des pulvérisations 3 à 4 jours après l'écussonnage.

Cochenille du murier :

Les éclosions larvaires de la deuxième génération sont en cours.

Prévoir dans les prochains jours, sur les variétés récoltées, une pulvérisation soignée d'Oléoparathion à 0,6 % dans les vergers infestés, en particulier dans la région de Port Ste Marie, Aiguillon, Buzet sur Baïze.

Bordeaux, le 18 Août 1970

L'Ingénieur en Chef et l'Ingénieur d'Agronomie
chargés des Avertissements Agricoles
C. ROUSSEL et J. TOUZEAU

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire
"Aquitaine"
M. LARGE

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX